

J'ai choisi l'université : accompagner ma réussite

Tutorat, enseignant référent, dédoublement des TD pour favoriser les petits groupes... Non, l'université ne laisse pas ses nouveaux étudiants seuls face à leurs difficultés. Un ensemble de mesures sont mises en place pour accompagner l'étudiant en 1^{re} année. Retrouvez les étapes qui vont jalonner votre parcours : usez et abusez des dispositifs d'accompagnement !

Le DEPA : l'enseignant référent : un « prof principal » à l'université. Son rôle est de conseiller mais aussi et d'identifier les étudiants qui rencontrent des difficultés. Il assure un suivi personnalisé de 10 à 20 étudiants et leur propose en général 2 rendez-vous par semestre. Sorte de « prof principal », il fait figure d'interlocuteur privilégié avec lequel chacun peut évoquer des sujets liés à l'orientation ou à la pédagogie. Vous pouvez vous appuyer sur cet « enseignant référent » durant toute la licence et particulièrement en 1^{re} année, il répondra à vos questions, il vous conseillera.

Le Tutorat à l'université : comment ça marche ? Le principe du tutorat est simple : un étudiant (de master en général) parraine un étudiant de 1^{re} année de licence (L1). Objectif : faciliter les premiers mois du nouvel inscrit à l'université en lui apportant une



expérience et des conseils pratiques. A raison de 2 ou 3 heures par semaine, chaque tuteur peut recevoir un petit groupe d'étudiants pour répondre à des questions de méthodologie, reprendre un cours, préparer un examen... Facultatif, le tutorat est basé sur la motivation de chacun à se faire accompagner, plus spécialement lors du premier et du second semestre.

Maison de la vie étudiante (MVE) et les associations étudiantes : un passage de vie et d'initiatives, un lieu incontournable au cœur du campus des Cézeaux.

Ouverte à tous les étudiants, la MVE héberge un vivier de structures d'accueil et d'associations à votre service : le Bureau de la Vie Étudiante, animateur de la vie étudiante et relais d'information, une antenne médicale et sociale du service santé, le service de l'étudiant pour votre orientation et votre insertion professionnelle, le service handicap

et l'association Handi-Sup, la fédération sportive universitaire ainsi que des permanences (AFEV, sécurité sociale...). Elle abrite également des services pratiques tels qu'un espace de reprographie (ne pas en abuser !), une cafétéria du CROUS Le Saxo, une salle multimédia, des salles de travail, de musique (piano, batterie etc.) et un bar-club (le Nota-Bene).

L'Espace d'accueil étudiants. A l'initiative du CROUS, des collectivités locales et des universités, l'espace d'accueil étudiants (face au CROUS) vous accueille dès

la rentrée pour mieux vous faire connaître votre nouvelle vie universitaire. Et bien sûr, **un Pôle d'Orientation et d'Information : Le PACIO, pour votre orientation et votre insertion professionnelle !** Sur 2 sites, le Pôle Accueil Information Orientation de l'Université Clermont Auvergne a pour mission l'information et l'orientation des étudiants dès leur entrée à l'université et tout au long de leur cursus universitaire, ainsi que l'accompagnement dans leur insertion professionnelle. Vous bénéficiez d'un accueil personnalisé et de rendez-vous individuels avec un des psychologues de l'Education nationale, pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet personnel et professionnel. A l'occasion d'une journée spéciale licence (L1), le 25 novembre prochain, mais également tout au long de l'année, prenez le temps de découvrir le PACIO et son équipe !

EN SAVOIR PLUS

Espace d'accueil étudiants : 30 rue Etienne Dolet – Clermont-Fd

Maison de la vie étudiante : mve@univ-bpclermont.fr

Adresses du PaCio : 04.73.40.62.70

Site Carnot : Rez-de-Chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Fd

Site Cézeaux : Maison de la vie étudiante (1^{er} étage) - 7, place Vasarely - Aubière. Mail : pacio.df@uca.fr

Université Clermont-Auvergne : www.uca.fr